



“L'énergie citoyenne”

Assemblée générale extraordinaire

3 octobre 2018

Ordre du jour



1. Introduction
2. Modification du règlement d'ordre intérieur
3. Participation d'EMISSIONS ZERO dans la SCRL COCITER
4. Le soutien à la fourniture d'électricité chez EMISSIONS ZERO

1. Introduction



- Le mot d'introduction du président de séance
- Désignation d'un secrétaire
- Désignation de trois scrutateurs



2. Modification du règlement d'ordre intérieur

La Limite des 5000€



1. 2007: Création EZ: Pas de limite
2. 2014: Suite aux erreurs des grandes banques, nouvelle loi: Max 5000€/Personne. Le monde coopératif est sur les genoux
3. 2017: Ajout de la limite dans le R.O.I
4. 2018: Levée de la limite, mais dossier à compléter sinon STOP (sinon Max 500.000€)

Le R.O.I.



1. Contient des dispositions légales
2. Si la loi change, AG obligatoire !
3. Retrait des dispositions légales de toute façon obligatoire
4. Rappel : LOI > STATUTS > R.O.I.
5. Suppression du § 1.2
6. Prochaines AGs: Relecture R.O.I

Suppression



1.2 LIMITE PERMANENTE DES SOUSCRIPTIONS

Les mécanismes officiels du contrôle des marchés financiers imposent, en cas d'appel public à l'épargne, la création d'un prospectus détaillé et des procédures complexes auxquelles Émissions Zéro ne souhaite pas s'obliger actuellement.

Une coopérative agréée comme la nôtre peut déroger à cette règle si, notamment, aucun coopérateur ne souscrit pour plus de 5 000 euros (loi du 16 juin 2006 modifiée en dernier lieu par l'Arrêté Royal du 2 juin 2015). Notre coopérative, qui tient à bénéficier de cette dérogation doit en conséquence appliquer ces limites.

A noter que les coopérateurs qui ont souscrit des parts pour plus de 5.000 € avant l'entrée en vigueur de la loi le 17 mai 2014 peuvent garder ces parts, mais ne peuvent pas en souscrire de nouvelles.



3. Participation de la SCRL EMISSIONS ZERO dans la SCRL COCITER

3. Participation de la SCRL EMISSIONS ZERO dans la SCRL COCITER



Depuis juin 2017

- Nous sommes actionnaires de COCITER avec 18% des parts
- Nous l'avons choisi comme deuxième fournisseur d'électricité 100% verte : nous faisons la promotion de COCITER sur notre site internet pour la fourniture via EZ

3. Participation de EZ dans COCITER

COCITER : rappel des intentions des fondateurs

- Fournir de l'électricité 100% verte et citoyenne
- Créer un circuit court citoyen dans le domaine de l'électricité : ne plus dépendre des multinationales pour la fourniture de l'électricité
- Indépendance : lutte contre le greenwashing, l'électricité verte citoyenne revendue en dehors du circuit des multinationales ne peut pas servir de paravent aux énergies fossiles et nucléaires.
- Modèle sans but lucratif : plutôt que de faire un bénéfice taxé avant d'être reversé aux coopératives de production, COCITER a pour intention de faire ses opérations à prix coûtant



3. Participation de EZ dans COCITER



COCITER : rappel des intentions des fondateurs (suite)

- COCITER propose un modèle sans profit, le meilleur prix avantagera le client-coopérateur
- Rapprocher les citoyens des choix stratégiques concernant l'énergie, rendre le citoyen actif dans les choix énergétiques
- Education permanente des citoyens par des produits aux prix lisibles et une disponibilité pour l'assistance téléphonique... et plus si les coopérateurs s'intéressent aux détails de la fourniture d'électricité.
- Chaque partenaire devra avoir à long terme le même nombre de parts dans COCITER

3. Participation de EZ dans COCITER

COCITER : l'organisation de la société par les fondateurs

- COCITER a besoin des bénévoles venant des coopératives pour fonctionner, même si une partie de l'activité est professionnalisée
- COCITER a besoin de l'infrastructure des coopératives pour fonctionner : elle est mise à disposition gratuitement par des fondateurs ! (locaux, informatique)
- COCITER est financé au fur et à mesure de la croissance de la société et au fur et à mesure des moyens qu'il y aura dans les coopératives de production partenaires, pas avec un gros montant mis au début de l'activité (très différent de H.O.S., OCE, ...)
- Le marketing doit être assuré par les coopératives de production qui font leur promotion en même temps que celle de COCITER pour que les deux aient des coopérateurs et des clients.



3. Participation de EZ dans COCITER



Les fondateurs en 2014 :

- Clef SCRL
- Courant d'Air SCRLFS
- Ferréole SCRL

Les nouveaux partenaires en 2017-2018 :

- Emissions Zéro SCRL
- Vend du Sud SCRL
- HesbEnergie SCRL
- Lucéole SCRL
- Champ d'Energie SCRL
- Bocagen SCRL (en 2018)

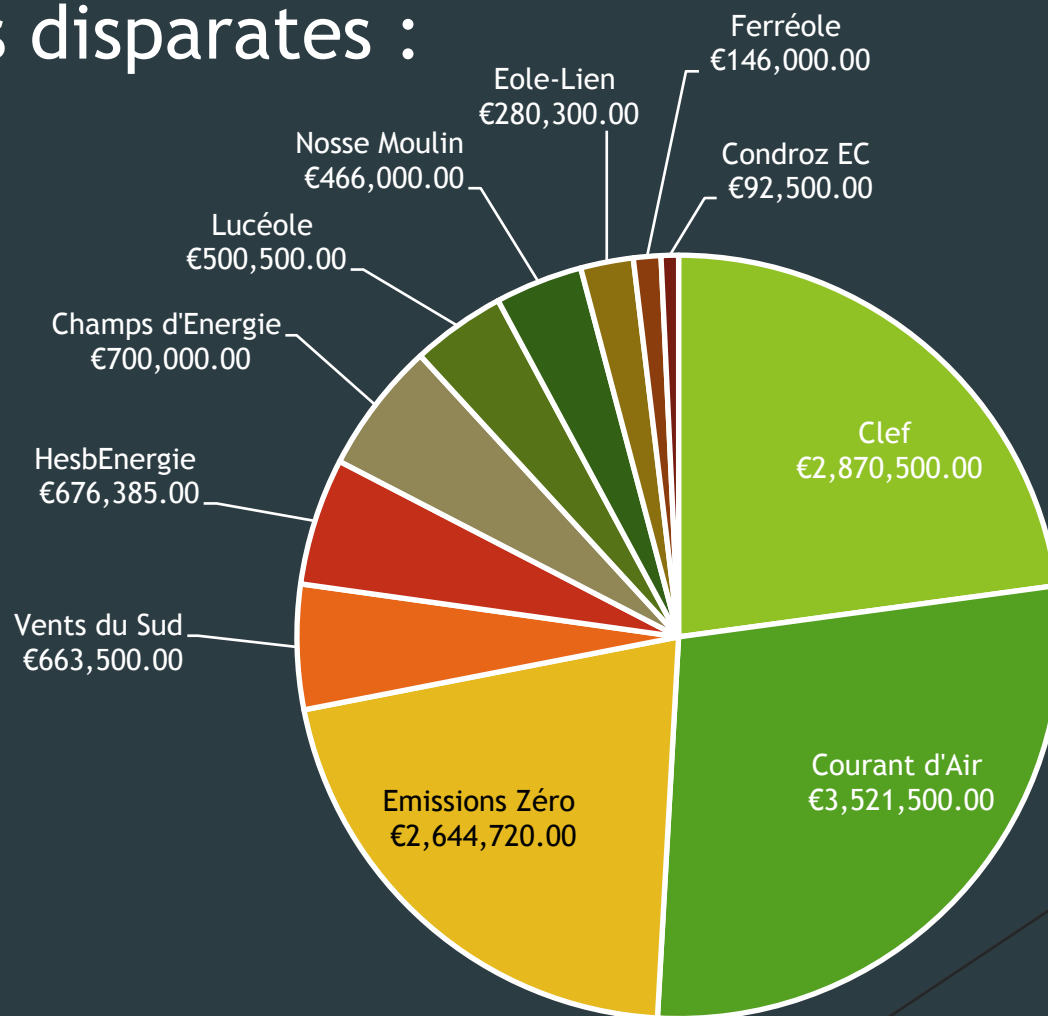
3. Participation de EZ dans COCITER



Des partenaires très disparates :

Capital au 31/12/2017

Total du capital
des partenaires : 12.561.905 €



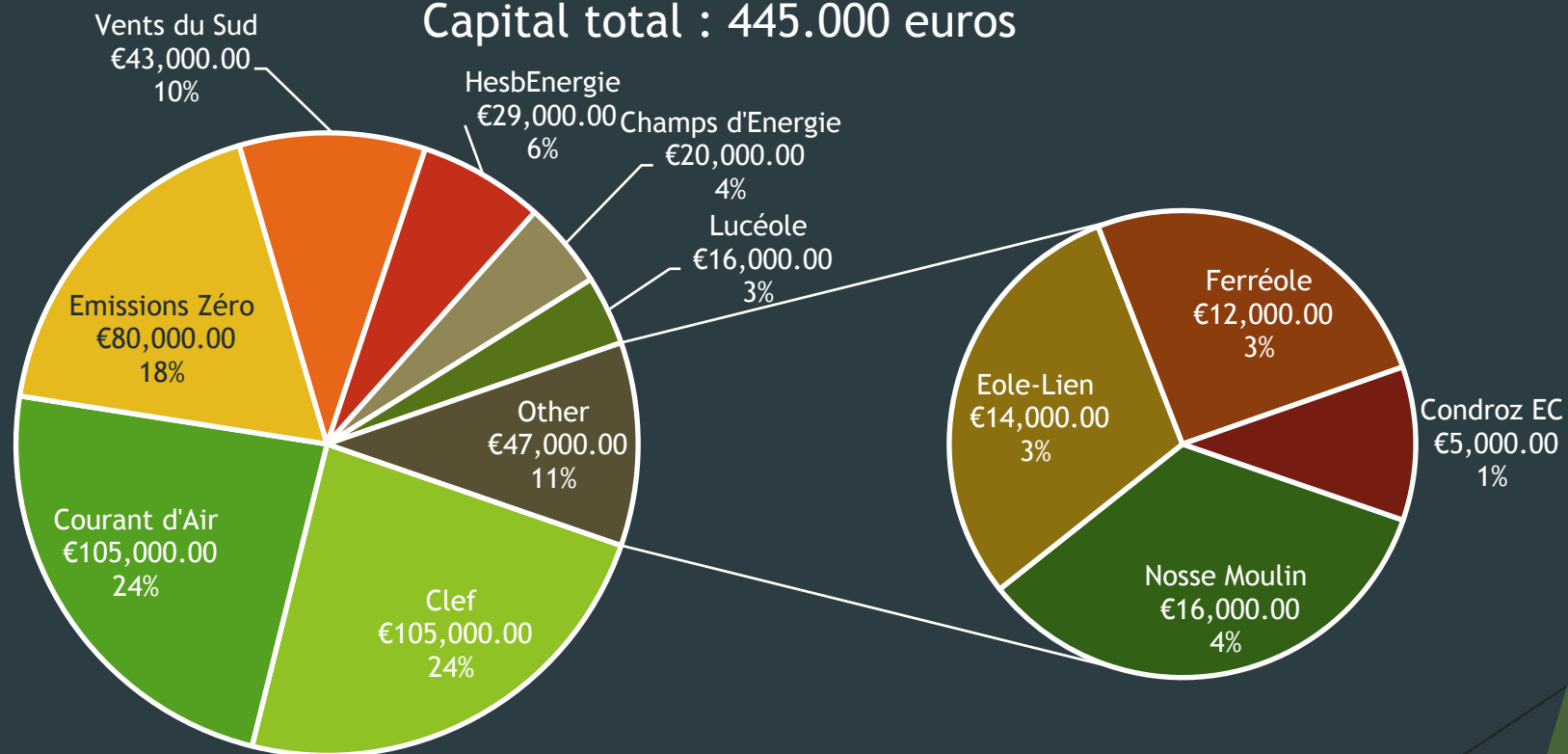
3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER



Répartition du capital dans COCITER au 12/03/2018

Capital total : 445.000 euros



3. Participation de EZ dans COCITER



Gouvernance : le CA, 1 personne = 1 voix

Actuellement :

Administrateurs :

- 2 pour Clef SCRL
- 2 pour Courant d'Air SCRLFS
- 1 pour Ferréole SCRL
- 1 pour Emissions Zéro SCRL
- 1 pour Vent du Sud SCRL
- 1 pour les petits coopératives

Si la levée de capital est acceptée :

Administrateurs :

- 1 pour Clef SCRL
 - 1 pour Courant d'Air SCRLFS
 - 1 pour Ferréole SCRL
 - 1 pour Emissions Zéro SCRL
 - 0 pour Vent du Sud SCRL
 - 1 pour les petits coopératives
- Le CA perd des forces vives : c'est à revoir

3. Participation de EZ dans COCITER

Gouvernance : droits statutaires



L'assemblée générale de COCITER réunit les 9 partenaires (8 à la fin 2017) :

- Pour prendre des décisions,
 - Chaque part sociale donne droit à une voix, avec un maximum de 10% des voix présentes ou représentées :
 - Il faut une triple majorité :
 - Majorité des fondateurs
 - Majorité des détenteurs de parts A
 - *(Majorité des détenteurs de parts A et B) pas de parts B à ce jour*
- Pour modifier les statuts :
 - Les dispositions précédentes s'appliquent
 - au moins la moitié du capital social doit être présent ou représenté

3. Participation de EZ dans COCITER

Gouvernance : droits statutaires

En pratique les voix se répartissent de la façon suivante :

	Vote max 10% mars 2018	Vote max 10% décembre 2018 (si augmentation de capital acceptée)
Total des droits de vote	445	604
Clef	45	60
Courant d'Air	45	60
Emissions Zéro	45	60
Vents du Sud	43	43
HesbEnergie	29	34
Champs d'Energie	20	35
Lucéole	16	25
Nosse Moulin	16	23
Eole-Lien	14	14
Ferréole	12	12
Condroz EC	5	5
Bocagen	0	1
Total des voix	290	372



3. Participation de EZ dans COCITER



L'équipe opérationnelle en 2018 :

Fabienne Marchal (Administratrice déléguée) : aspect administratif avec la CWAPE, réglementation, détermination des prix de vente révisés mensuellement, acquisition CV, LGO et électricité, formalisation des procédures... : 15 h/semaine + bénévolat

Mario Heukemes (Administrateur, président du CA) : vérification et signature des contrats clients, coordination, compta, ... : 1 j/semaine + bénévolat

Fabienne Mu. (Employée) : gestion des contrats clients, facturation clients, suivi des paiements, support téléphonique clients, ... : 21 h/semaine

Guido P. (Employé) : informatique, support téléphonique, ... : 3 j/semaine

Tous les bénévoles qui donnent une aide précieuse !

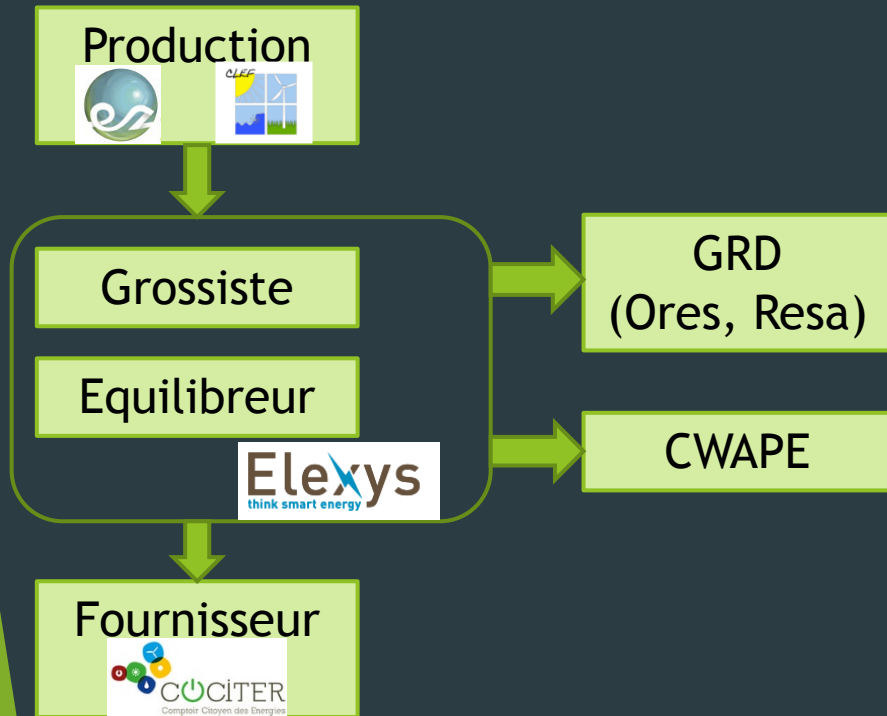
3. Participation de EZ dans COCITER



Le changement de licence : imposé par la CWAPE fin 2017

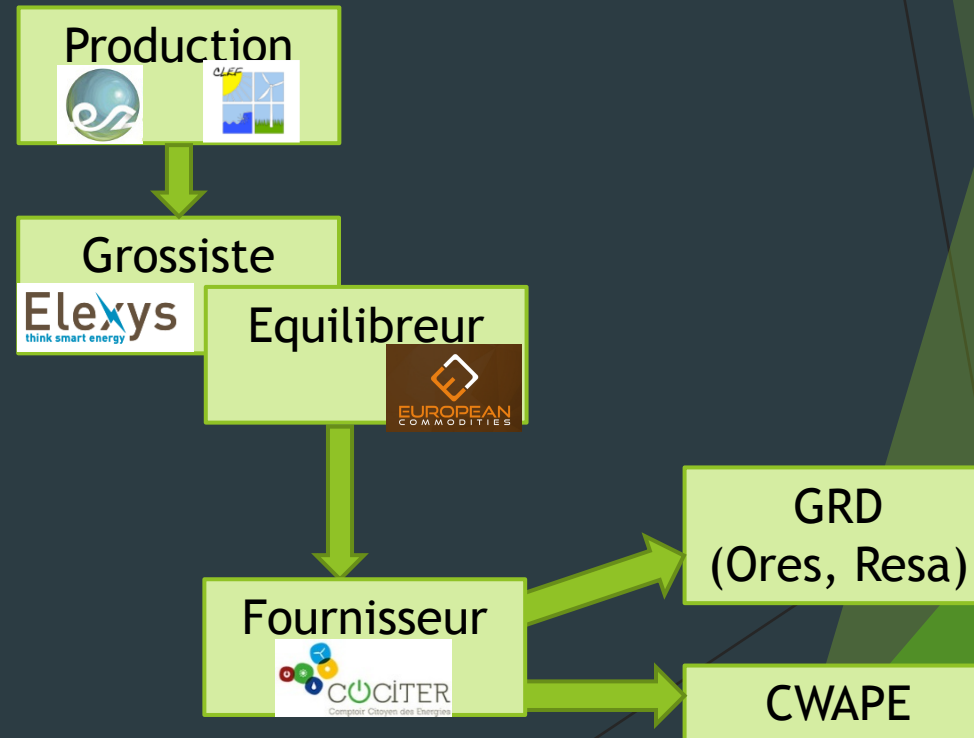
De 2014 à février 2018 :

La petite licence de fourniture



Depuis février 2018 :

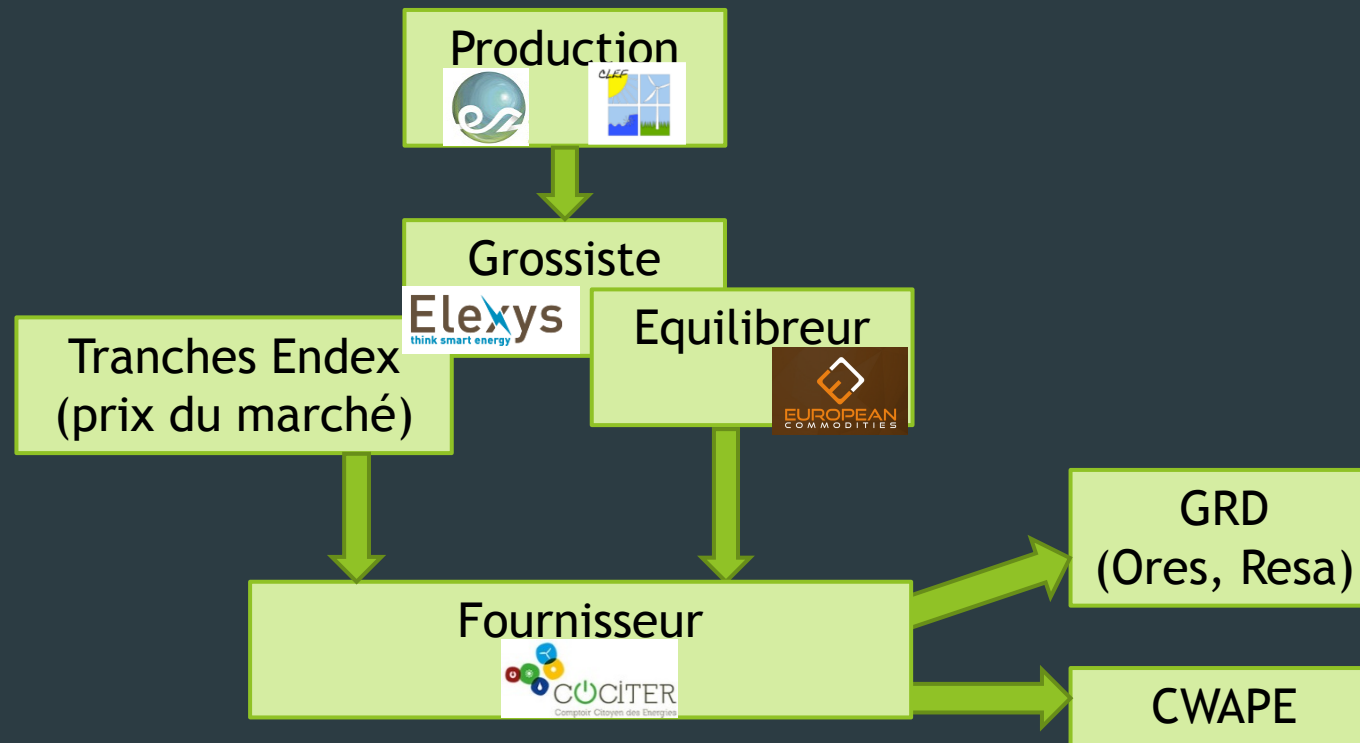
Le passage à la grande licence



3. Participation de EZ dans COCITER

Le changement de licence (suite)

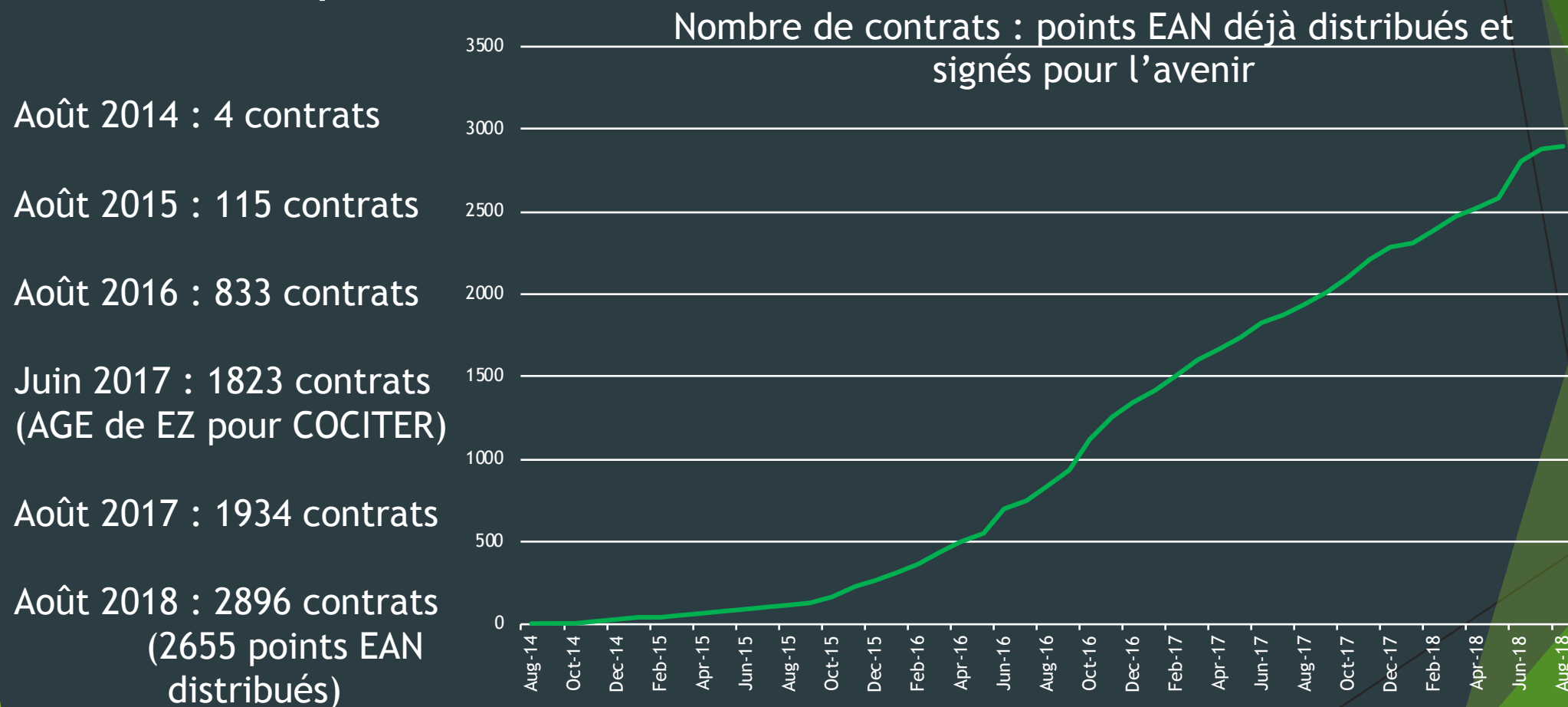
L'avenir ouvert par la grande licence : un meilleur circuit court (Sous condition d'un volume de vente suffisant)



3. Participation de EZ dans COCITER



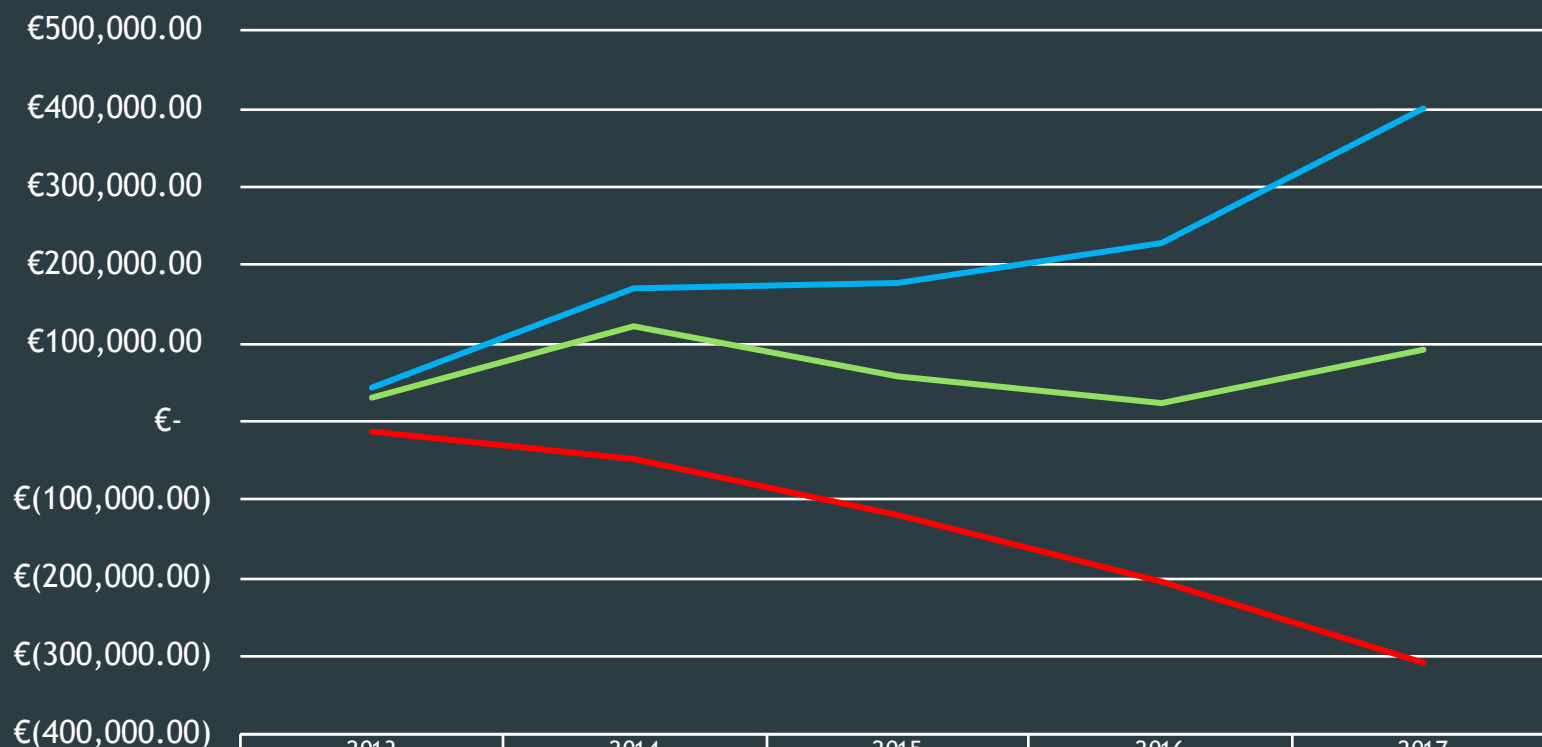
Historique de COCITER : les contrats



3. Participation de EZ dans COCITER



Historique de COCITER : le capital et le résultat



	2013	2014	2015	2016	2017
Pertes cumulées	€(13,178.00)	€(49,070.00)	€(118,392.00)	€(204,773.00)	€(308,665.00)
Capital au 31/12	€43,000.00	€170,500.00	€176,000.00	€228,000.00	€400,000.00
Capitaux propres	€29,822.00	€121,430.00	€57,608.00	€23,227.00	€91,335.00

3. Participation de EZ dans COCITER



Combien vaut COCITER SCRL ?

- Quand Lampiris a été vendu à Total en 2017, la valorisation a été de 170 à 200 euros/EAN
- Au 31/12/2017, COCITER avait 2064 clients effectifs, en prenant une valeur prudente de 165 euros/EAN, la valeur de COCITER serait de plus de 340.000 euros à cette date
- Aujourd'hui avec 2655 clients effectifs, la valeur serait de 438.000 euros sur base de ce tarif 2017 (celui-ci n'est toutefois plus d'actualité en raison de l'augmentation du prix de l'électricité)

BELPOWER n'a plus été en mesure d'assurer un bon service à ses clients et de remettre ses rapports légaux à la CWAPE, elle a perdu sa licence de fournisseur d'électricité.

→ Dans ce cas, l'entreprise ne vaut plus rien !

3. Participation de EZ dans COCITER

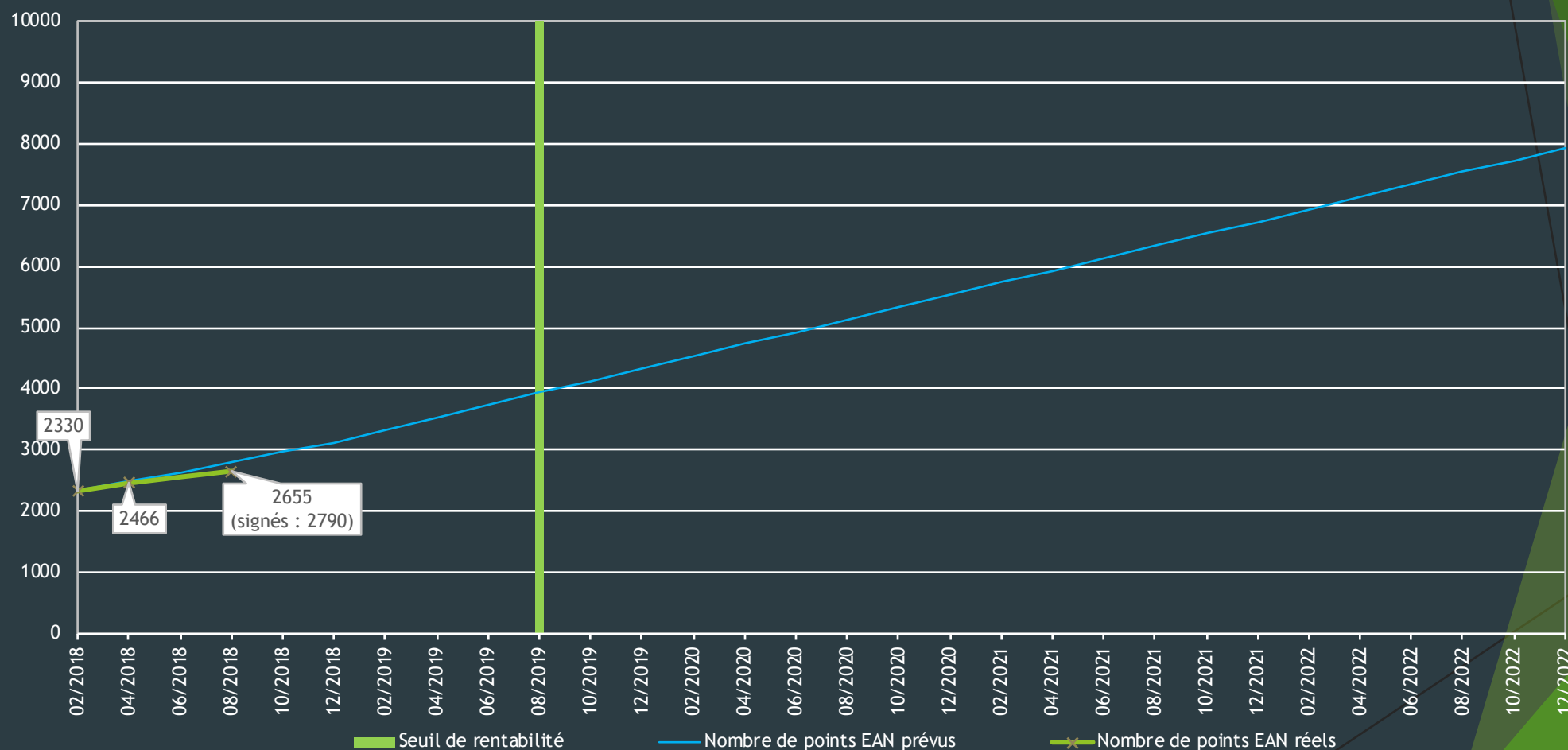


Les enjeux actuels chez COCITER :

- Gérer la croissance : financement, obligations réglementaires, outils informatiques, personnel, ...
- Augmenter le nombre de clients :
 - Campagne marketing suite à la sortie du comparateur Greenpeace pour l'électricité verte
 - Mission donnée à Wikipower pour recruter des clients pour COCITER (paiement à la commission)
 - Test de la levée temporaire de l'obligation de détention d'une part pour lever cette barrière à l'entrée (Cf expérience espagnole)

3. Participation de EZ dans COCITER

Le nombre de clients est la clé des revenus de COCITER :



3. Participation de EZ dans COCITER

Marketing pour augmenter le nombre de clients :

- Sur l'impulsion des nouveaux associés, un budget marketing a été prévu à partir de 2018 (10.000 euros en 2018 puis 20.000 euros en 2019 et 2020), c'est une rupture avec les pratiques précédentes où le marketing était entièrement délégué aux coopératives
- Pour 2018, COCITER a décidé de surfer sur la vague du comparateur Greenpeace de l'électricité verte qui est sorti le 28 septembre 2018 et dans lequel COCITER a la note suivante :



Mon électricité verte
by **GREENPEACE**

RECOMMANDÉ



20/20



Cociter 



3. Participation de EZ dans COCITER

Globalement voici le classement de COCITER (en Wallonie) :



 20 /20	 COCITER Comptoir Citoyen des Energies			
 20 /20	 energie 2030.be			
17 /20	 mega			
16 /20	 Eneco			
8 /20	 OCTA+			

3. Participation de EZ dans COCITER

Pour augmenter sa visibilité, COCITER est présent dans les comparateurs :

- Comparateur Greenpeace : <https://monelectriciteverte.be>
- Comparateur <https://www.comparateur-energie.be>
- Comparateur de la CWAPE à partir du 4/10/2018
- Comparateur de Test-Achats à sa prochaine mise à jour



3. Participation de EZ dans COCITER

Pour utiliser au mieux sa bonne note dans le comparateur Greenpeace :

- Avec le budget marketing de 2018 COCITER a missionné l'APERRE pour faire une campagne de communication : présence sur les réseaux sociaux, rédaction d'articles pour la presse et de communiqués de presse. (Le budget ne permet pas de faire une campagne publicitaire)
- A titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2018, COCITER a :
 - Conclu un accord avec Wikipower pour que COCITER soit proposé aux personnes qui cherchent de l'électricité verte : le paiement de Wikipower sera à la commission
 - Levé temporairement l'obligation de détenir une part d'une coopérative pour devenir client chez COCITER : le but est de voir si cette obligation est une barrière forte à l'entrée (Cf expérience de Som Energia)



3. Participation de EZ dans COCITER

L'expérience de Som Energia

(coopérative citoyenne espagnole de fourniture d'électricité 100% verte)

- Som Energia plafonnait à +/- 26.000 clients, tous coopérateurs d'une coopérative de production
- Afin d'élargir sa clientèle, Som Energia a proposé à ses coopérateurs de parrainer de nouveaux clients, en quelques années, l'entreprise est passée à 80.000 clients
- Par la suite, il a été constaté qu'une large majorité des clients ont acheté une part d'une coopérative

→ Le nombre de clients étant la clé de la viabilité de COCITER, le CA de COCITER a décidé de tenter l'expérience



3. Participation de EZ dans COCITER



Les enjeux actuels chez COCITER (suite) :

- La grande licence de fournisseur d'électricité : le dossier a été introduit à la CWAPE début juillet 2018. COCITER a reçu sa grande licence le 1/10/2018.
- La mise en place des outils de rapport pour répondre aux obligations de la grande licence
- La fin de la mise en place de l'outil informatique Lynx2, gestion automatique des mandats de domiciliation
- La mise en place d'un portail Web pour les clients : le contrat en ligne et l'espace client

3. Participation de EZ dans COCITER



Les défis pour l'avenir :

- Elargir la fourniture à la région Bruxelles Capitale
- Améliorer l'offre vers les clients professionnels (compteurs MMR et AMR)
- Meilleur produit pour les particuliers
- Développement d'autres produits et d'autres services que la fourniture d'électricité pour suivre l'évolution du marché

3. Participation de EZ dans COCITER



Les obligations financières de COCITER par rapport à la grande licence :

- Une capitalisation suffisante :
 - Au regard des dettes (OK)
 - Au regard des pertes antérieures (non OK)
- Des garanties à déposer chez l'équilibreur correspondant à 3 mois de consommation d'électricité par les clients de COCITER : +/- 125.000 € pour la fin 2018
- Des garanties à déposer chez les GRD (ORES, RESA, etc) égales à 2 mois de transports d'électricité pour les clients de COCITER : +/- 334.000 € pour la fin 2018

3. Participation de EZ dans COCITER

Mécanisme des garanties à déposer chez les GRD (ORES, RESA, etc)



Trois mécanismes possibles :

- 1) Déboursement en cash : égales à 2 mois de transports d'électricité pour les clients de COCITER : solution la plus défavorable car elle immobilise beaucoup d'argent
- 2) Garantie bancaire : la banque garantit les montants auprès des GRD sans que COCITER n'ait à déboursier l'argent, la banque est rémunérée pour ce service. Il faut que le bilan de l'entreprise soit suffisamment bon pour que la banque accepte de se porter garante.

En pratique :

Nombre de clients	3130 (2018)	4130 (2019)	5630 (2020)	6830 (2021)
Garanties à fournir GRD	334.000 €	559.000 €	763.000 €	925.000 €
Garantie à fournir équilibreur	125.000 €	150.000 €	200.000 €	250.000 €
Total	459.000 €	709.000 €	963.000 €	1.175.000 €

3. Participation de EZ dans COCITER

Mécanisme des garanties à déposer chez les GRD (ORES, RESA, etc)



Trois mécanismes possibles (suite) :

- 3) Qualité du bilan : une entreprise qui n'a pas de pertes ET qui n'est pas surendettée peut prétendre à une dispense des garanties remises aux GRD : COCITER pourrait atteindre cette condition pour 2022 quand l'emprunt Crowdfunding sera remboursé

→ COCITER souhaite être le plus tôt possible dans le 2^e mécanisme pour éviter que les partenaires financent les garanties pour les GRD

→ COCITER souhaite être dès 2022 dans les conditions pour entrer dans le 3^e mécanisme pour ne pas avoir à financer les garanties pour les GRD

3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018



Pour fin 2018 et 2019, COCITER a besoin :

- De pouvoir déposer les garanties auprès des GRD (Ores, Resa, etc.)
 - Deux voies possibles :
 - 1. Les garanties bancaires non déboursées (frais estimés +/- 2%/an)
 - 2. Le dépôt de garanties en cash : financés par les emprunts subordonnés
- De continuer à se développer : investissements informatiques, recrutement, formation
 - Financé par le capital
- D'assurer son avenir : les pertes entraînent une mauvaise image de l'entreprise pour les banques, doivent être épongées par du capital par la suite, provoquent un délai dans l'obtention de garanties non déboursées, font courir un risque juridique à l'entreprise
 - Financé par de la facturation de service aux partenaires

3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018



Les besoins globaux de COCITER pour 2018, 2019 et 2020 :

	2018	2019	2020	Total
Capital	158.395 €	56.651 €	41.676 €	256.722 €
Prêt subordonné	502.476 €			502.476 €
Participation aux frais	60.000 €	50.000 €	40.000 €	150.000 €

3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018



La clé de répartition retenue pour le financement en capital apporté par chaque partenaire :

Toutes les coopératives n'ont pas les mêmes moyens financiers, la clé de répartition choisie est basée :

- Sur le capital des coopératives de production au 31/12 de l'année précédente
- Avec un plafond qui augmente au cours du temps

	2018	2019	2020
Date de prise en compte du capital	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Pourcentage du capital des coopératives de production	5,0%	5,5%	5,7%
Plafond	140.000 €	150.000 €	160.000 €

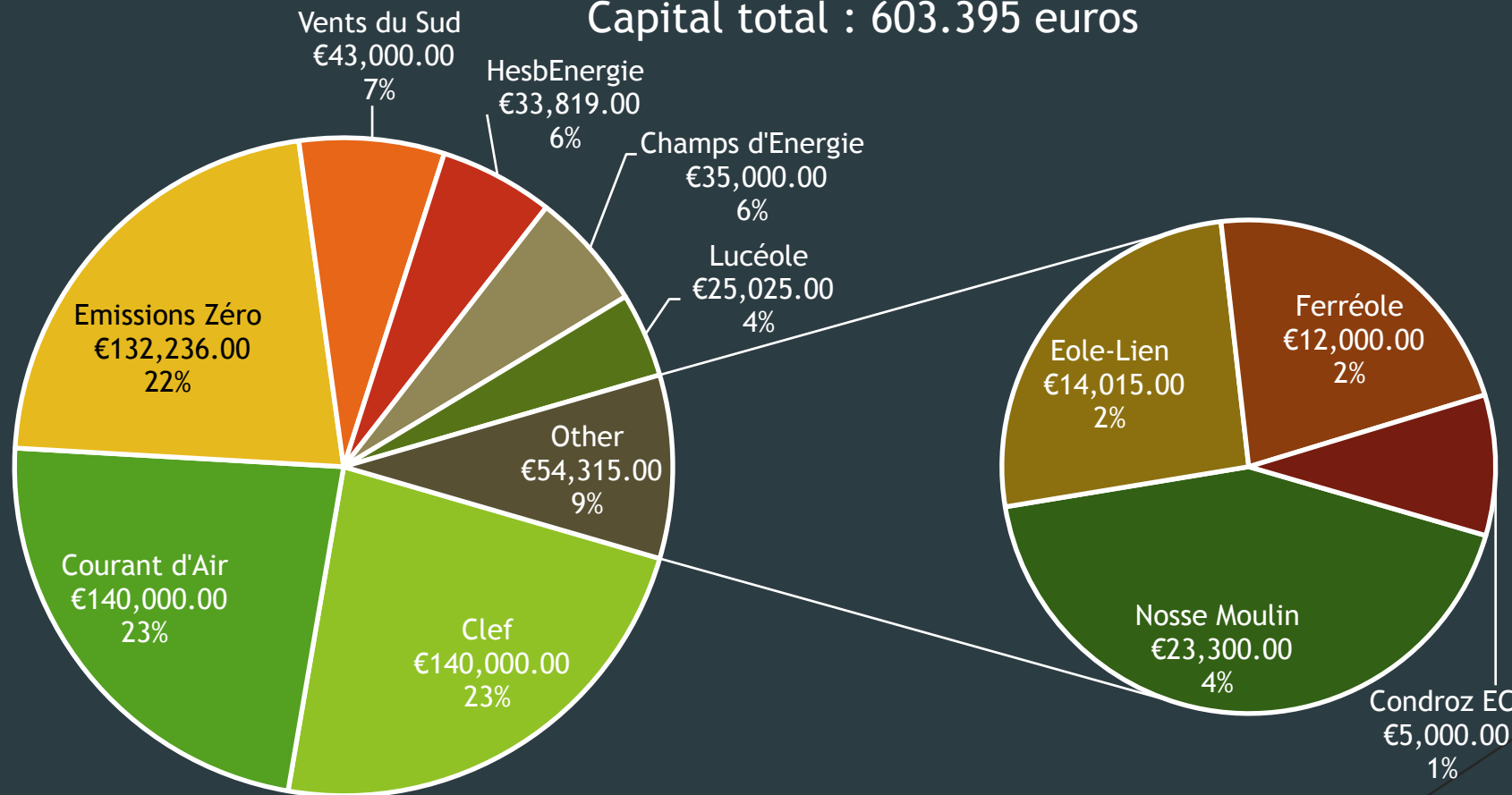
3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018



Répartition du capital dans COCITER au 31/12/2018

Capital total : 603.395 euros



Coopératives	Augmentation
Clef	€ 35.000,00
Courant d'Air	€ 35.000,00
Emissions Zéro	€ 52.236,00
Vents du Sud	€ -
Herbénergie	€ 4.819,00
Champs d'Energie	€ 15.000,00
Lucéole	€ 9.025,00
Nosse Moulin	€ 7.300,00
Eole-Lien	€ 15,00
Ferréole	€ -
Condroz EC	€ -

3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018



La clé de répartition retenue pour le financement des prêts subordonnés et de la participation aux frais

Toutes les coopératives n'ont pas les mêmes moyens financiers, la clé de répartition choisie est basée sur :

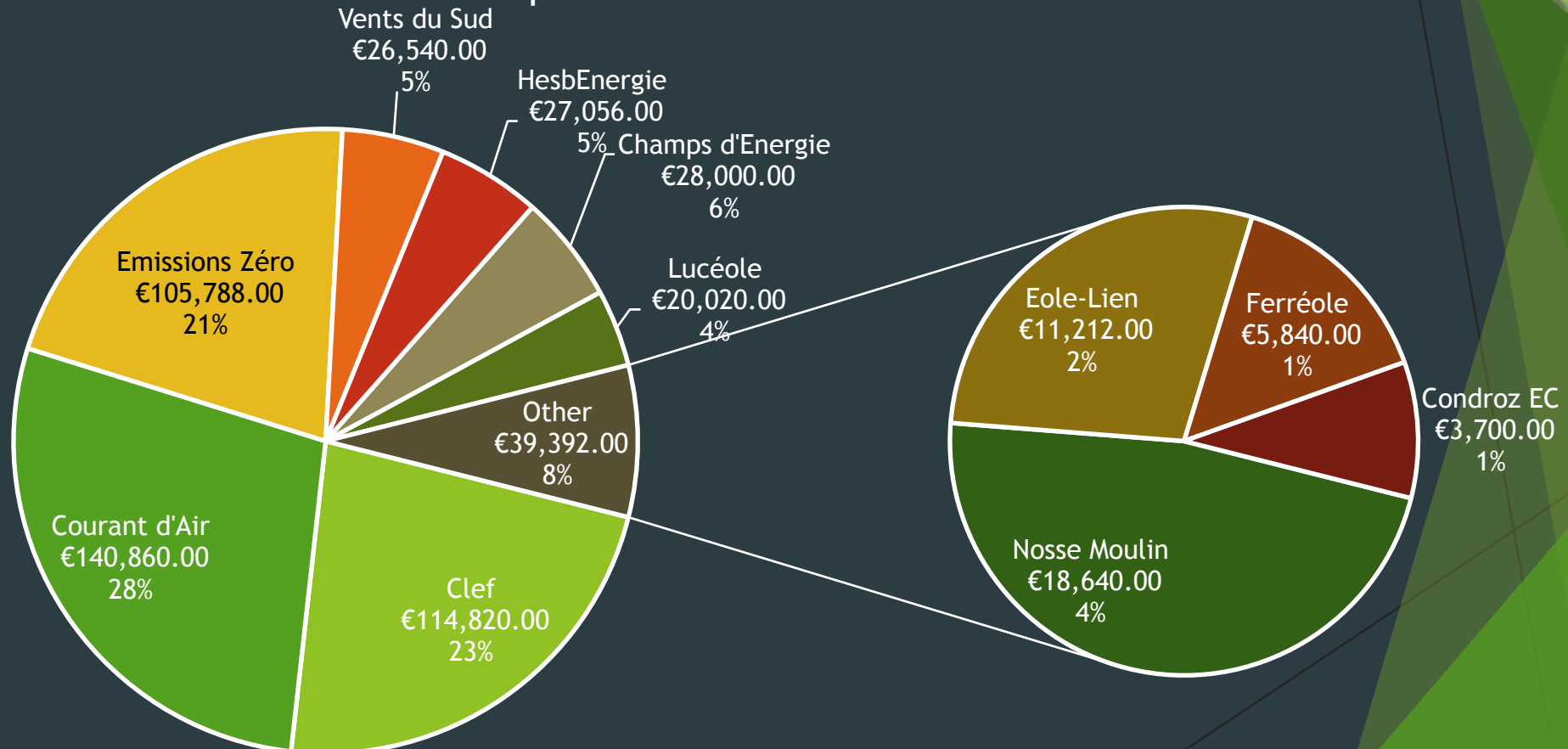
le capital des coopératives de production au 31/12 de l'année précédente (pas de plafond)

3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018

Répartition des prêts subordonnés demandés par COCITER au 31/12/2018

Total des prêts : 502.476 euros

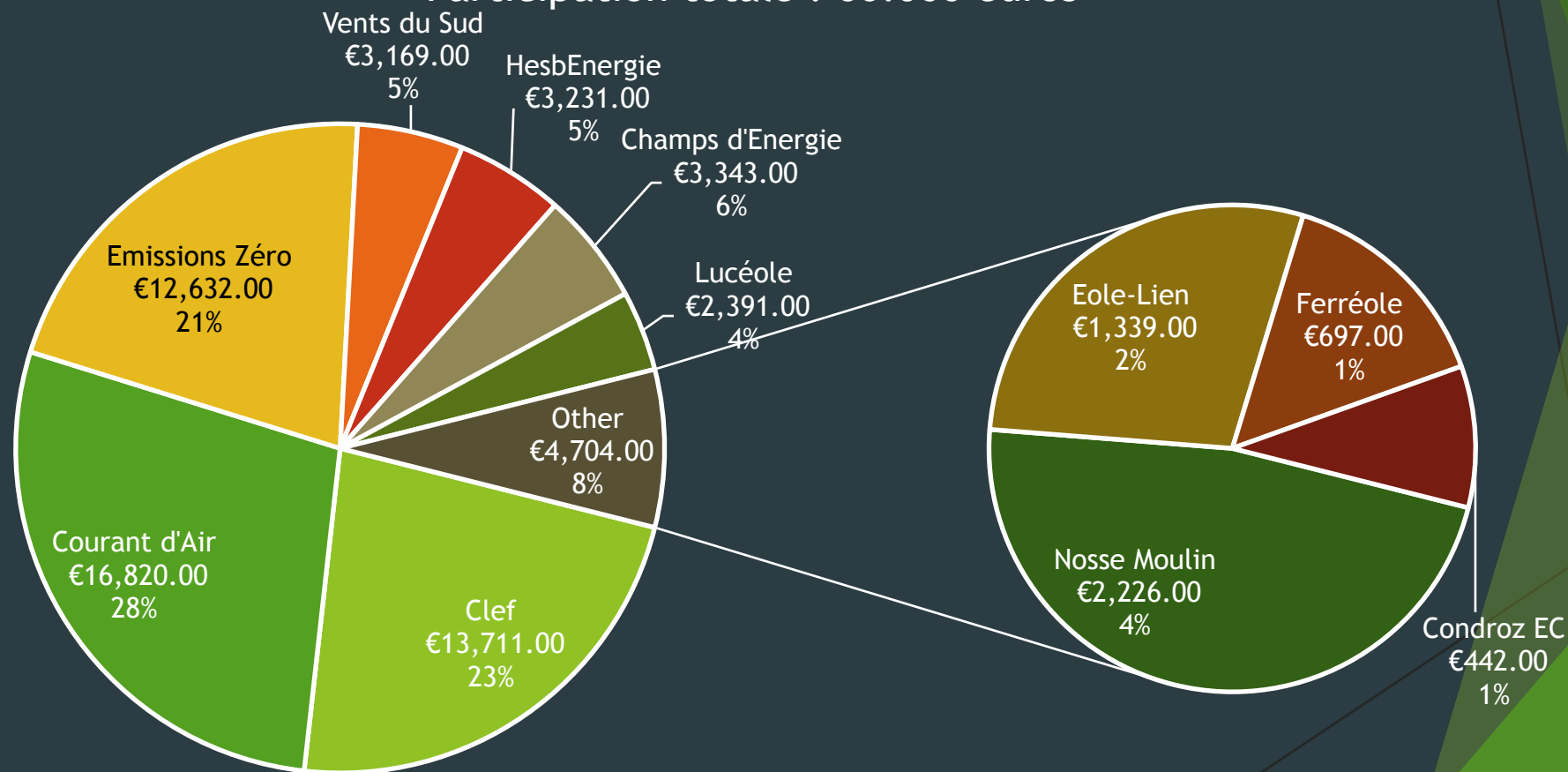


3. Participation de EZ dans COCITER

Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018

Répartition de la participation aux frais de COCITER au 31/12/2018

Participation totale : 60.000 euros

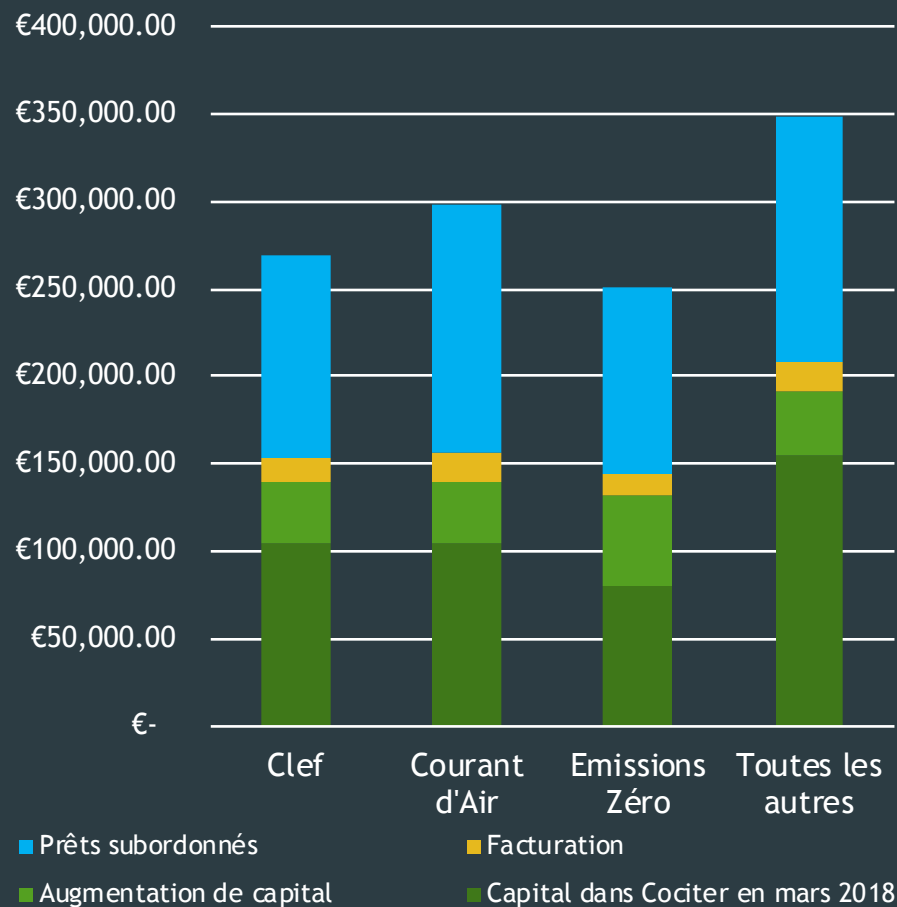


3. Participation de EZ dans COCITER

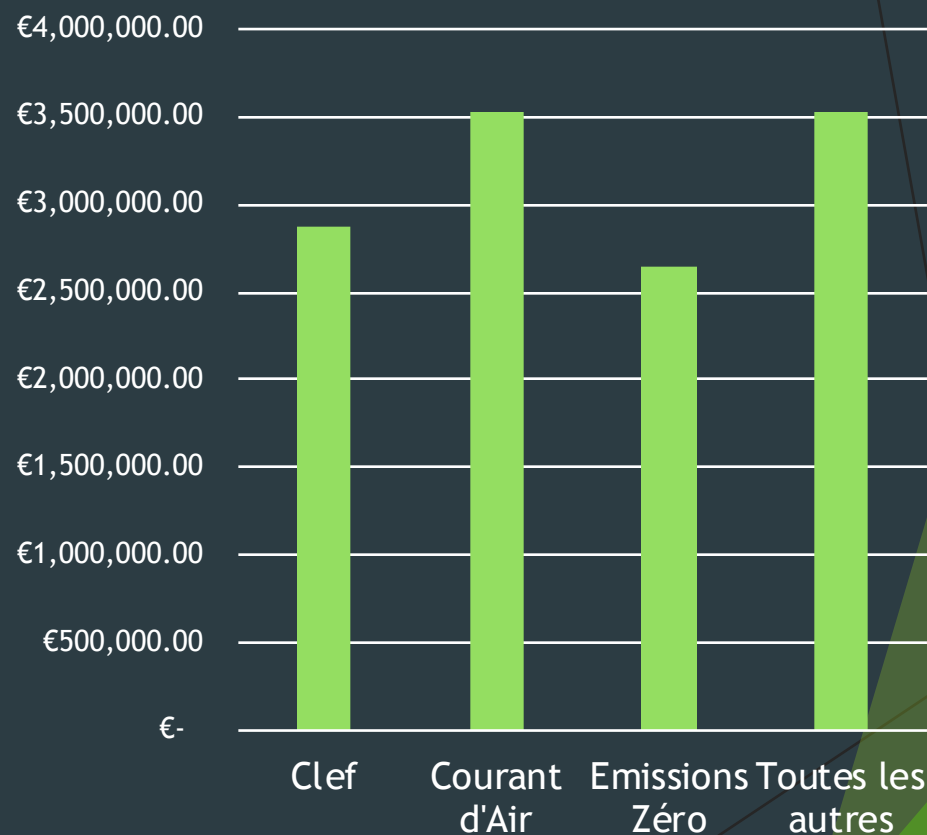
Engagement financier de chaque partenaire dans COCITER pour fin 2018



Engagements dans COCITER à la fin 2018



Capital des coopératives au 31/12/2017



3. Participation de EZ dans COCITER

La demande d'EZ : une ristourne chez COCITER



Pourquoi une ristourne chez COCITER :

- Pour donner un avantage aux coopérateurs
- Pour améliorer le produit de COCITER et le rendre plus attractif
- Pour favoriser l'arrivée de clients chez COCITER qui en a besoin pour avoir un bilan équilibré

Les bénévoles ont proposé la formule suivante :

- Prise en charge de l'abonnement de 39,95 euros/an pour les coopérateurs ayant 3 parts et plus
- Espoir de toucher 1058 ménages en Wallonie coopérateurs EZ, dont 43 ménages déjà chez COCITER
- Objectif de toucher 900 ménages

3. Participation de EZ dans COCITER

Vote 2 :

Est-ce que l'assemblée générale accorde à COCITER les financements demandés pour 2018 ?

Emission Zéro accepte de financer COCITER pour 2018 à 2020 à la condition d'une révision des statuts pour avoir une gouvernance démocratique.

	2018	2019	2020
Capital :	52.236 euros	17.764 euros	10.000 euros
Prêt subordonné :	105.788 euros		
Participation aux frais :	12.632 euros	10.527 euros	8.421 euros
Total	170.656 euros	28.291 euros	18.421 euros



3. Participation de EZ dans COCITER



Vote 3 :

Est-ce que l'assemblée générale est d'accord d'allouer à COCITER un budget significatif à la ristourne ?

Pas de résultat de vote étant donné qu'il y avait autant de voix pour que de voix contre ce vote, ainsi que de très nombreuses abstentions.



Merci de votre attention